



Institut sur le genre 2020

Appel à candidatures de directeur, personnes-ressources et lauréats

Thème: La violence faite aux filles et aux femmes dans les espaces civiques en Afrique

Dates limites d'inscription :

Directeur: 31 mars 2020

Personnes-ressources : 31 mars 2020

Lauréats : 30 avril 2020

Date de l'Institut : 15-26 juin 2020

Lieu : Monrovia, Libéria

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) invite les candidatures d'universitaires et chercheurs africains à participer à la session 2020 de l'Institut sur le genre qui se tiendra du 15 au 26 juin 2020 à Monrovia (Libéria). *Un nombre limité d'universitaires et de chercheurs non africains de l'intérieur et de l'extérieur du continent soumettant des propositions qui seront sélectionnées seront autorisés à participer à l'Institut s'ils sont en mesure de financer le coût de leur participation.*

Le thème choisi pour la session 2020 de l'Institut sur le Genre est « *La violence faite aux femmes et aux filles dans les espaces civiques africains* ». Le thème de l'Institut aborde les complexités grandissantes de la violence en général, et de la violence faite aux femmes et aux filles en particulier, dans leur lutte contre les obstacles à leur autonomisation. Partout en Afrique, les campagnes et les luttes pour l'autonomisation des femmes et des jeunes filles ont porté quelques fruits. Aujourd'hui, par rapport à la situation d'il y a deux ou trois décennies, plus de filles commencent et complètent le cycle d'éducation de base. Plus de femmes investissent les espaces civiques formels et informels qui, auparavant, étaient la chasse gardée de leurs homologues masculins, y compris dans les secteurs de la sécurité. Les interventions de sociétés civiles fortes ont poussé les gouvernements à adopter des lois en faveur de politiques de genre meilleures et plus inclusives pour protéger les droits des femmes et des filles. Mais les progrès réalisés jusqu'à présent sont entravés par la persistance de formes plus anciennes de violence, et d'autres nouvelles, contre les femmes et les filles.

Par le passé, la recherche, les engagements politiques et le plaidoyer de la société civile ont porté principalement sur trois formes de violence, et développé des outils pour atténuer les effets de ces formes de violence sur les femmes et les filles. La plupart d'entre elles concernait les formes manifestes de violence et mettait l'accent sur la maltraitance et les attaques

physiques. Il s'agit notamment de la violence domestique, des agressions sexuelles sur les filles et les femmes, en particulier dans les situations de détresse, et diverses formes d'abus sexuels sur les filles. Cette attention donne l'impression inattendue que la violence affecte principalement les femmes et les filles dans des circonstances «marginales». Bien que cela soit globalement vrai, la situation est beaucoup plus complexe. Pour les femmes et les filles, la violence ne se résume pas à un évènement unique, mais elle prend de multiples formes se produisant simultanément ou à différentes étapes de la vie. Cependant, les conséquences s'agrègent, et souvent créent des traumatismes physiques et psychologiques à long terme.

La deuxième complexité est constituée des diverses formes ouvertes de violence dont sont victimes les femmes et les filles, même dans des espaces considérés comme sûrs. Cela inclut la violence à laquelle font face les jeunes filles à l'école ; de la part de leurs enseignants sous la forme d'agressions sexuelles ou d'humiliations pour leur développement physique ; les schémas de harcèlement et de sexe pour des notes dans diverses universités à travers le continent qui rendent les environnements d'apprentissage désagréables pour les jeunes femmes. Les preuves de harcèlement sexuel mises au jour récemment par des organismes de renom tels que ONUSIDA, la Fédération internationale pour la planification familiale, la Commission de l'Union africaine et même au sein d'organisations de la société civile ajoutent à cette complexité. Même les TIC, outil pertinent pour l'autonomisation des femmes et des filles, ont été transformées en une plateforme de diffusion en ligne de contenus nuisibles, sexistes, misogynes et violents contre les femmes et les filles, et d'une manière qui porte atteinte à leur dignité. La cyber-violence fondée sur le sexe devient une forme de violence répandue qui affecte les femmes dans tous les espaces. Des progrès ont été réalisés dans le signalement des dangers de la cyber-violence sexiste, mais des efforts concertés sont nécessaires pour étudier, comprendre et répondre à la question dans une perspective fondée sur le droit. D'autres études sur le sujet sont nécessaires pour un bilan holistique des expériences de violence faite aux femmes lorsqu'elles se rendent sur les espaces en ligne. Ces études aideront à développer des cadres conceptuels qui éclaireront la compréhension du sexisme, de la misogynie et de la violence sexiste en ligne afin d'en atténuer les effets, et de combler les lacunes dans les connaissances sur la question qui doivent être traitées. La violence faite aux femmes et aux filles, facilitée à travers les technologies de communications, reste difficile à détecter, et le régime de garanties requis pour protéger les femmes et les filles n'a pas été mis en place à travers le continent. Les questions s'aggravent si les diverses formes, ouvertes ou cachées, de violence sont pensées par la religion, la culture et la tradition qui s'associent à de nouvelles formes de préjugés sexistes pour engendrer des phénomènes plus complexes.

En choisissant ce thème, l'intention est d'enrichir les données et les preuves existantes qui abordent le défi de plus en plus complexe de la violence faite aux femmes et aux filles dans un contexte d'engagement civique qui se targue d'avoir accompli beaucoup pour l'autonomisation des femmes. L'objectif est de faciliter le développement d'outils par des acteurs différents, y compris les organisations de la société civile, qui anticipent et agissent de manière à protéger la dignité humaine des femmes et des filles dans les différents espaces de développement. Les candidats sont particulièrement encouragés à aborder les nouvelles formes et la complexité grandissante de la violence, y compris les formes de violence épistémique qui se sont normalisées dans des espaces considérés comme sûrs pour les femmes et les filles. Sont encouragées les propositions théoriquement fondées et qui contribuent à la conception de nouveaux outils qui anticipent les situations avant la survenance de la violence et/ou qui atténuent les effets à long terme de la violence sur les femmes et les filles. En outre, la proposition de recherche devrait montrer que les femmes et les filles pourraient subir la

violence différemment, et qu'il s'agirait d'un autre niveau de complexité nécessitant des outils nuancés.

Les candidatures de personnes-ressources et de lauréats sont donc encouragées à interroger les différentes tendances émergentes et à insister, en particulier, sur l'approfondissement des données théoriques et empiriques disponibles afin d'évaluer l'ampleur et la complexité de la violence faite aux femmes et aux filles.

Organisation

Les activités de tous les instituts du CODESRIA sont organisées autour des présentations de chercheurs africains, des personnes-ressources et les participants dont les candidatures ont été sélectionnées. Les sessions sont dirigées par un Directeur qui, avec l'aide des personnes-ressources, veille que les lauréats sont exposés à un large éventail de documents de recherche et de pensée politique. Chaque lauréat est tenu de préparer un document de recherche qui sera présenté au cours de l'Institut. La version révisée de ce document de recherche sera soumise à l'évaluation par les pairs pour éventuelle publication par le CODESRIA. Le Centre de documentation et d'information du CODESRIA (CODICE) mettra à la disposition des participants une bibliographie exhaustive sur le thème de l'Institut. L'Institut se tiendra en anglais et en français grâce à l'interprétation simultanée.

Éligibilité et sélection

Le Directeur

Le Directeur de l'Institut devra être un universitaire senior et apporter le leadership scientifique de l'Institut. Le Directeur devra également avoir une expertise prouvée, une profondeur intellectuelle et une réflexion originale sur le thème de l'Institut telles que démontrées par ses recherches et publications. Dans le cadre du processus de candidature, les personnes intéressées devront fournir une proposition de 15 pages abordant généralement le thème de l'Institut et un plan de cours sur dix jours indiquant les principaux sujets à couvrir avec les lauréats de l'Institut.

Les candidatures au poste de directeur sont composées comme suit :

- une lettre de candidature ;
- une proposition d'au plus 15 pages, contenant le plan du cours et expliquant en quoi le cours est original et adapté aux besoins des futurs lauréats, en mettant spécifiquement l'accent sur les questions conceptuelles et méthodologiques à traiter, un examen critique de la littérature et de l'éventail des questions soulevées par le thème de l'Institut ;
- un curriculum vitae détaillé et à jour ; et
- trois échantillons d'écrits en rapport avec le thème de l'Institut.

Le Directeur coéditera les versions révisées des articles présentés par les personnes-ressources et les lauréats avec pour objectif de les soumettre au CODESRIA pour publication.

Personnes-ressources

Les cours dispensés par les personnes-ressources pendant la session auront pour objectif d'offrir aux lauréats l'opportunité de faire évoluer leurs réflexions sur le thème de l'Institut et sur leur propre recherche. Les personnes-ressources doivent donc être des chercheurs seniors ou à mi-carrière ayant largement publié sur le thème de l'Institut, et ayant une importante contribution à apporter aux débats. Ils devront produire des supports de cours qui serviront de sujets de réflexion et inciteront les lauréats à participer aux discussions et aux débats autour des conférences et de la littérature générale disponible sur le thème. Ils contribueront également à la bibliographie exhaustive développée par le CODICE.

Une fois sélectionnées, les personnes-ressources devront :

- soumettre une copie de leurs exposés pour reproduction et distribution aux participants au plus tard une semaine avant la date de début du cours ;
- leurs cours, participer aux débats et commenter les propositions de recherche des lauréats;
- et soumettre une version révisée de leurs documents de recherche pour évaluation par le CODESRIA aux fins de publication au plus tard deux mois après leur présentation.

Les candidatures de personne-ressource comprendront :

- une lettre de candidature ;
- deux échantillons d'écriture en rapport avec le thème de la session ;
- un curriculum vitae ; et
- une proposition d'au plus cinq (5) pages, décrivant les questions traitées par l'exposé proposé.

Lauréats

Les candidats doivent être des chercheurs africains ayant terminé leur formation universitaire et/ou professionnelle et ayant une capacité prouvée de mener des recherches sur le thème de l'Institut. Les candidatures d'intellectuels impliqués dans le processus politique et/ou dans les mouvements sociaux/organisations civiques sont également encouragées. Le nombre de places offertes par chaque session des instituts du CODESRIA est limité à quinze (15). Les chercheurs non africains en mesure de réunir les fonds nécessaires à leur participation peuvent également candidater pour un nombre limité de places.

Les candidatures de lauréats comprendront :

- une lettre de candidature ;
- une lettre indiquant leur affiliation institutionnelle ou organisationnelle ;
- un curriculum vitae ;

- une proposition de recherche, comprenant une analyse descriptive du travail entrepris par le candidat, un aperçu de l'intérêt théorique du sujet choisi par le candidat, ainsi que le lien entre ce sujet et la problématique et les préoccupations du thème de l'Institut; et
- deux lettres de référence provenant d'universitaires et/ou de chercheurs reconnus pour leur compétence et leur expertise dans le domaine (géographique et disciplinaire) de recherche du candidat, avec leurs noms, adresses et numéros de téléphone, de courriel.

Un comité indépendant composé d'universitaires dans le domaine du genre sélectionnera les candidats qui seront admis à l'Institut.

Tous les éléments des candidatures (de directeur, personnes ressources et lauréats) devront être postés sur la plateforme de soumission à l'adresse
<https://codesria.org/submission/?lang=fr>